

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU**  
**CAISSE DES ECOLES**

**Séance du 13 Avril 2026, au lieu habituel, à 10h00**  
**Date de la convocation : 08 Avril 2026**  
**Président de séance : Mme Armelle SAVINEL Maire,**

**Nombre de conseillers**

- en exercice :	9
- présents :	4
- votants :	6
- absents :	3

**Liste des membres :** Armelle SAVINEL, Présidente,  
Laurie CRONIE (directrice de l'école)  
La représentante de Mr L'inspecteur d'académie (Laurie CRONIE)  
Aurélie ABONDANCE (conseillère municipale élue au comité de caisse La Chaise Dieu)  
Eliane VINCENT (conseillère municipale Mairie St Pal de Senouire)

**Absents :**

Christine NOTON (Maire La Chapelle Geneste)  
Gaëlle DUFFIEUX (sociétaire élue),  
Yannick LAVERROUX (représentant Mr le préfet)

**Procuration :**

Marine FRAIOLI (conseillère municipale élue au comité de caisse La Chaise Dieu)  
a donné procuration à Aurélie ABONDANCE

**Secrétaire de séance :** Aurélie ABONDANCE

**2026 – 02 : Affectation du résultat 2025**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,  
Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

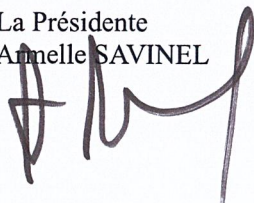
2026- 02

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-108,86
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	58,86
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-50.00
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0.00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	0.00
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	0.00
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	0.00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	-50.00

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité ouvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le comité de caisse vote l'affectation du résultat comme détaillé ci-dessus.

La Présidente  
Annelie SAVINEL



Le secrétaire de séance



Nombre de votants		6
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	6